

STATION D'ÉPURATION DE FOUCHES

Chaussée Romaine 103z, 6700 Fouches
Secteur d'exploitation : Sud 1
chef d'équipe : Ch. Michel



PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE : Semois

ZONE D'INFLUENCE : Fouches et Sampont

CAPACITÉ NOMINALE : 1400 équivalents-habitants

MISE EN SERVICE : 2000

INVESTISSEMENT STATION : 1078400 €

ENTREPRISES ADJUDICATAIRES :

- collecteur : Lambert Frère
- station d'épuration : Socogetra et IBTV

GESTIONNAIRE : AIVE

COÛT ANNUEL DE FONCTIONNEMENT PAR EH : 20 €

DÉBIT JOURNALIER : 210 m³ / jour

FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT : Région wallonne

FINANCEMENT DE L'EXPLOITATION : SPGE, par le CVA

INTÉGRATION DE LA STATION DANS L'ENVIRONNEMENT

Toutes les dispositions constructives ont été prises pour limiter les nuisances sonores et olfactives et intégrer parfaitement la station dans le site choisi :

- plantation d'une haie champêtre (charmes, frênes, aulnes,...), surpresseurs sur coussins amortisseurs et situés dans le bâtiment, épaisseur couvert, ...

TÉLÉTRANSMISSION

La station est munie des outils informatiques et de télécommunication permettant la télégestion et la télésurveillance de l'ouvrage. Ces équipements assurent un contrôle à distance et une surveillance permanente de l'ouvrage.



Normes et rendement 2013

DBO₅ : 9 mg O₂ / litre en sortie
Norme max. : 30 mg O₂ / litre

DCO : 37 mg O₂ / litre en sortie
Norme max. : 125 mg O₂ / litre

MES : 18 mg / litre en sortie
Norme max. : 60 mg / litre



Circuit des eaux usées

Les eaux usées sont acheminées vers la station d'épuration par le réseau d'égouttage et le collecteur. Elles passent tout d'abord à travers un dégrilleur fin qui permet de retenir tous les déchets solides dont la taille est supérieure à 10 mm. Les déchets sont déversés et stockés dans un conteneur.

Après avoir été relevées au moyen de deux pompes immergées, les eaux transitent par un dessableur destiné à piéger les graviers et les sables.

Un répartiteur de débit permet ensuite de limiter le débit maximum acceptable en traitement biologique.

Le débit d'eaux usées excédentaire (débit d'orage) est dirigé vers un décanteur d'orage circulaire (24 m³) équipé d'un pont racleur de surface et de fond. Les flottants sont évacués et les boues de fond sont pompées vers le bassin d'aération.

Le débit de temps sec est, quant à lui, dirigé vers le bassin d'aération (244 m³).

Dans ce bassin, les eaux sont traitées biologiquement. Les polluants dissous dans les eaux usées sont consommés par des bactéries épuratrices qui se développent en présence d'oxygène. Ce procédé est appelé "boues activées".

L'oxygène est fourni aux micro-organismes par l'intermédiaire de deux surpresseurs qui injectent de l'air au fond du bassin d'aération à travers de diffuseurs à membrane micro-perforée.

La dernière étape du traitement consiste à séparer les eaux épurées de la boue formée par les bactéries qui s'y sont développées. Cette phase de séparation est réalisée par décantation dans un clarificateur de 7,5 m de diamètre.

L'eau épurée s'écoule finalement par débordement vers la Semois.

Circuit des boues

Les boues décantées sont appelées "boues secondaires".

Une partie est renvoyée dans le bassin d'aération pour l'ensemencer de boues fraîches, riches en bactéries.

L'autre partie est extraite du système et constitue les "boues en excès" issues de la multiplication des bactéries lors du traitement biologique.

Ces dernières sont évacuées du décanteur secondaire vers l'épaississeur de boues.

Une fois épaissies, les boues sont envoyées vers la station d'Arlon, pour y être déshydratées avant d'être valorisées comme engrais dans des filières agricoles.

L'AIVE à votre écoute ...

- www.aive.be
- infoligne@aive.be

Service de garde

- 0800 94 894

AIVE : Association intercommunale pour la protection et la valorisation de l'environnement.

CVA : le coût-vérité assainissement est la fraction du coût de l'eau de distribution qui sert à financer l'assainissement.

DBO₅ : la demande biologique en oxygène sur 5 jours est un indicateur permettant de contrôler le bon fonctionnement d'une station.

DCO : la demande chimique en oxygène est un indicateur permettant de contrôler le bon fonctionnement d'une station.

Équivalent-habitant : quantité moyenne de pollution produite par une personne en une journée.

MES : le taux de matières en suspension est un indicateur permettant de contrôler le bon fonctionnement d'une station.